



7/8  
NOVEMBRE  
2016  
Bordeaux

Pays/Pôles  
leviers de l'innovation  
territoriale

**Pays/PETR : Repositionner l'ingénierie de projet pour mieux accompagner les territoires en pleine recomposition**

**> Mairie-conseils**

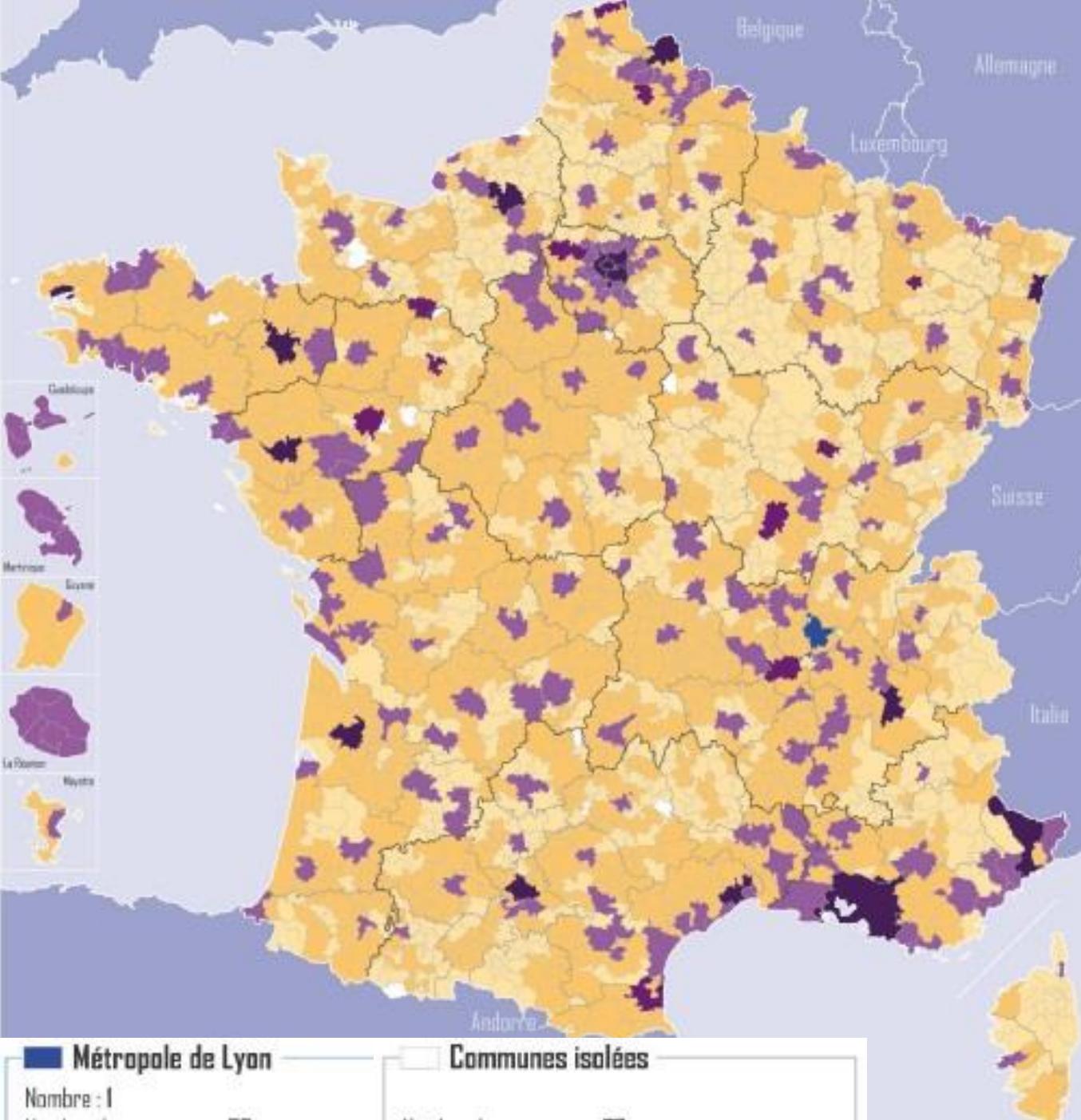
GRUPE



## Les conséquences pour les intercommunalités :

- Diminution du nombre de communautés :
  - 2600 en 2010
  - 2062 en 2016
  - Environ **1250** en 2017
  
- Nouvelles structures : **Métropoles**
- Augmentation du nombre de **communautés d'agglomération**
- Des **contraintes budgétaires** sans précédent conjuguées au **désengagement de l'Etat**

# Carte des intercommunalités en 2016



## ■ Métropole

Nombre : 13

Nombre de communes : 676

Population totale regroupée : 15 275 673

## ■ Communauté urbaine

Nombre : 11

Nombre de communes : 359

Population totale regroupée : 2 534 713

## ■ Communauté d'agglomération

Nombre : 196

Nombre de communes : 4 610

Population totale regroupée : 21 813 717

## ■ Communauté de communes à fiscalité professionnelle unique

Nombre : 1 090

Nombre de communes : 17 980

Population totale regroupée : 18 536 803

## ■ Communauté de communes à fiscalité additionnelle

Nombre : 752

Nombre de communes : 12 174

Population totale regroupée : 7 507 864

## ■ Métropole de Lyon

Nombre : 1

Nombre de communes : 59

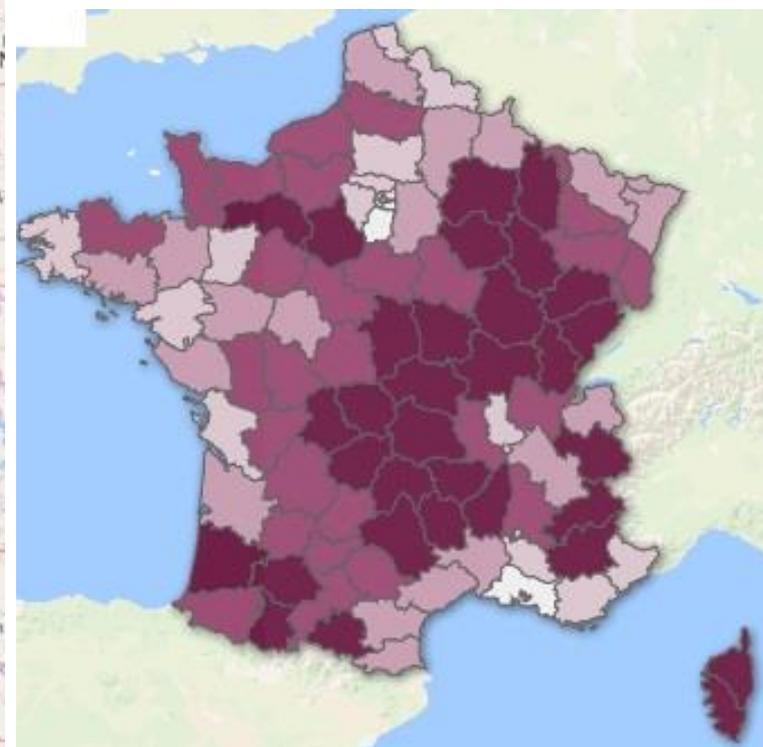
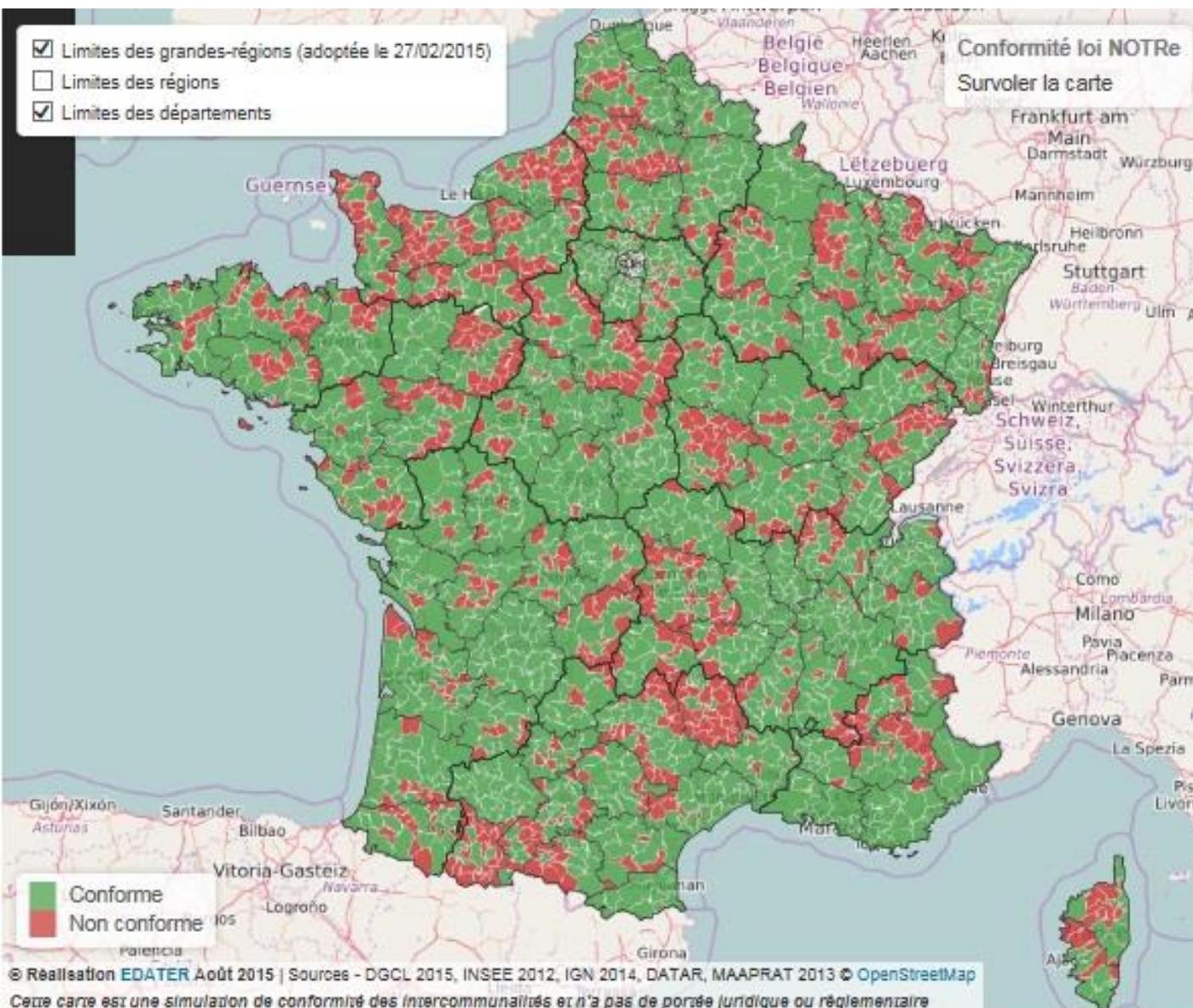
Population totale regroupée : 1 358 625

## ■ Communes isolées

Nombre de communes : 27

Population totale regroupée : 232 101

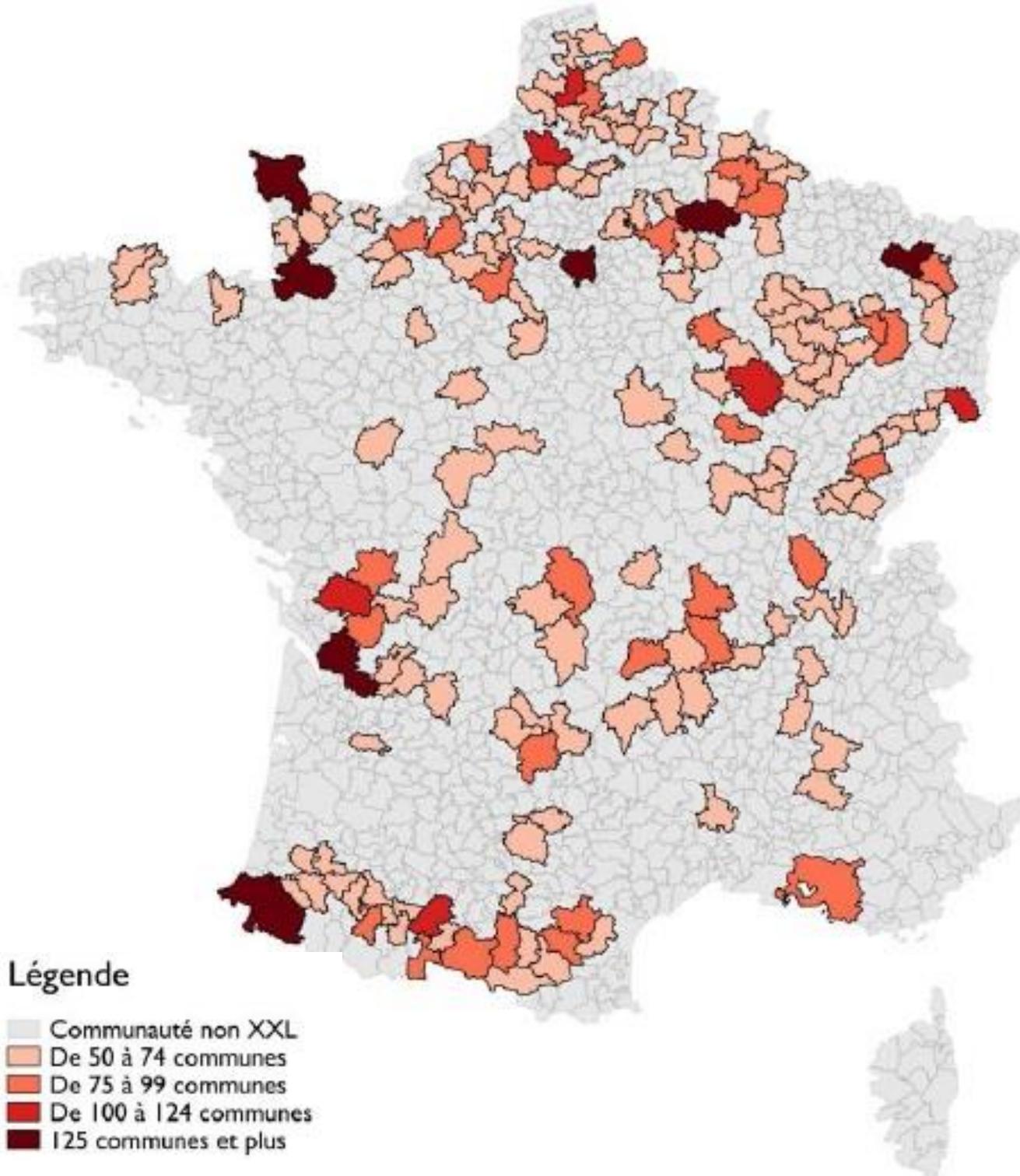
Sources : DGCL, Banatic, Insee



La proportion d'EPCI inférieurs à 15 000 habitants par département

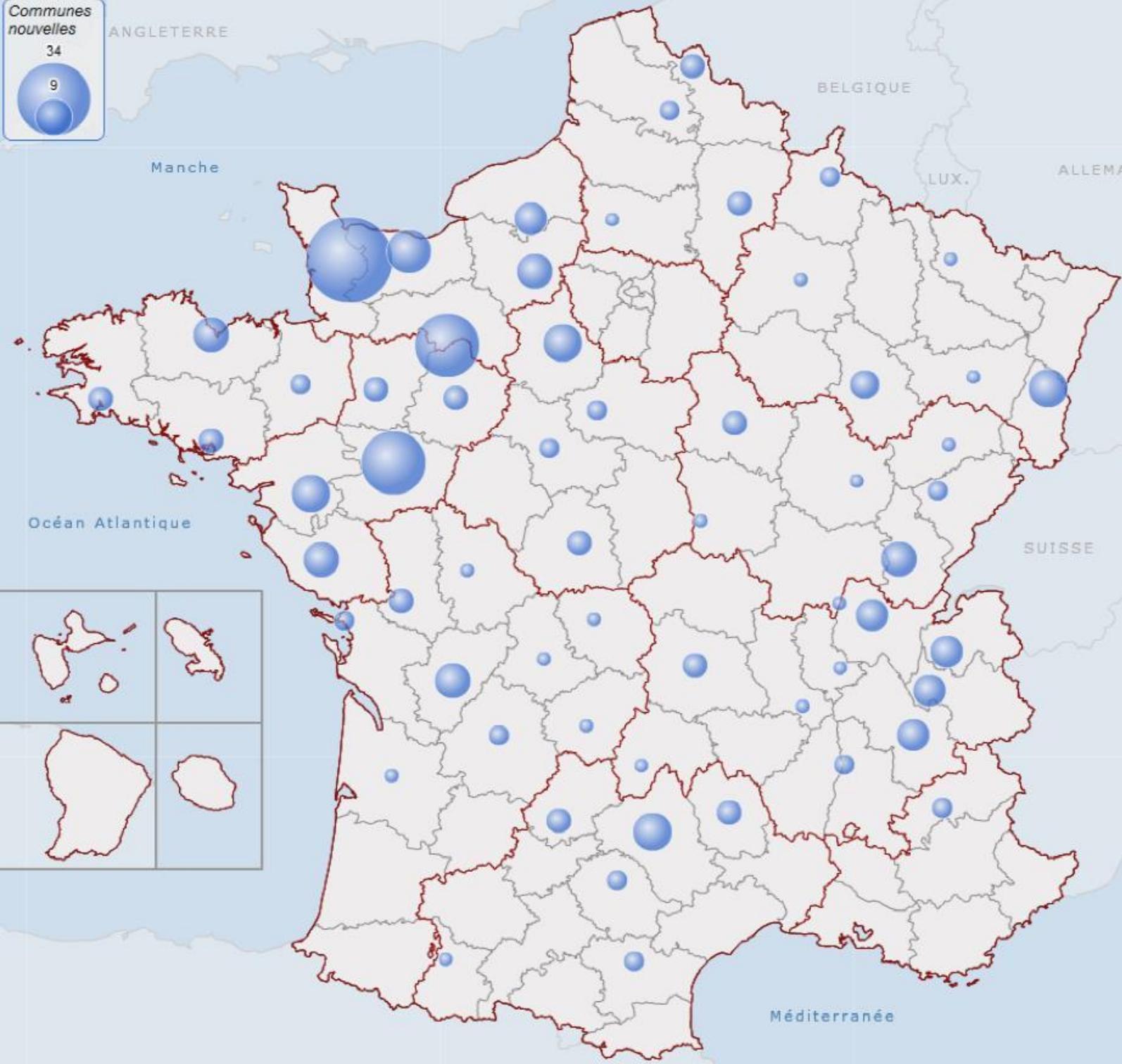


# Estimation EPCI XXL Janvier 2017



## Légende

- Communauté non XXL
- De 50 à 74 communes
- De 75 à 99 communes
- De 100 à 124 communes
- 125 communes et plus



# Répartition des communes nouvelles en 2016

⇒ 317 communes nouvelles au 1<sup>er</sup> octobre 2016  
 1 040 communes concernées  
 CN allant de 120 à 80 000 hab.

Loi RCT de 2010 a rénové la procédure de la loi Marcellin de 1971  
 ⇒ Essor du dispositif, surtout après de nouveaux « assouplissements » réglementaires mi 2015

⇒ Dynamique encouragée par le contexte financier (bonification DGF) et par la perspective de périmètres d'EPCI XXL

## Après la loi Notre : une évolution sensible des compétences Pour les communautés de communes :

### 7 obligatoires à terme

L'aménagement de l'espace (dont **PLUI** sauf opposition des communes)

Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté (création et entretien des ZA + **politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire + promotion du tourisme d'ici le 01/01/2017**)

**Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (01/01/2017)**

**Collecte et traitement des OM (01/01/2017)**

**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (01/01/2018)**

**Assainissement (01/01/2020)**

**Eau (01/01/2020)**

### 3 optionnelles au minimum à choisir parmi 9

Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Politique du logement et du cadre de vie

Création, aménagement et entretien de la voirie

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

Action sociale d'intérêt communautaire

**Création et gestion des maisons de services publics (d'ici le 01/01/2017)**

**Assainissement (jusqu'au 01/01/2020)**

**Eau (jusqu'au 01/01/2020)**

Politique de la ville si une commune a un quartier en politique de la ville (loi du 21/02/2014)

## Après la loi Notre : une évolution sensible des compétences Pour les communautés d'agglomération

### 9 compétences obligatoires

Développement économique (création et entretien des ZA + **politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire + promotion du tourisme d'ici le 01/01/2017**)

Aménagement de l'espace (Scot, **PLUi** sauf opposition, déplacements...)

Habitat (PLH, réserves foncières,...)

Politique de la ville

**Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage (01/01/2017)**

**Collecte et traitement des OM (01/01/2017)**

**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (01/01/2018)**

**Assainissement (01/01/2020)**

**Eau (01/01/2020)**

### 3 optionnelles à choisir parmi 7

Création, aménagement et entretien de la voirie

Action sociale d'intérêt communautaire

Environnement et cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, déchets, énergie)

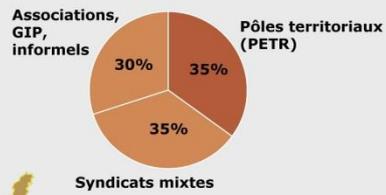
Aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

**Création et gestion des maisons de services publics (d'ici le 01/01/2017)**

**Assainissement (jusqu'au 01/01/2020)**

**Eau (jusqu'au 01/01/2020)**

**365** Pays / Pôles territoriaux

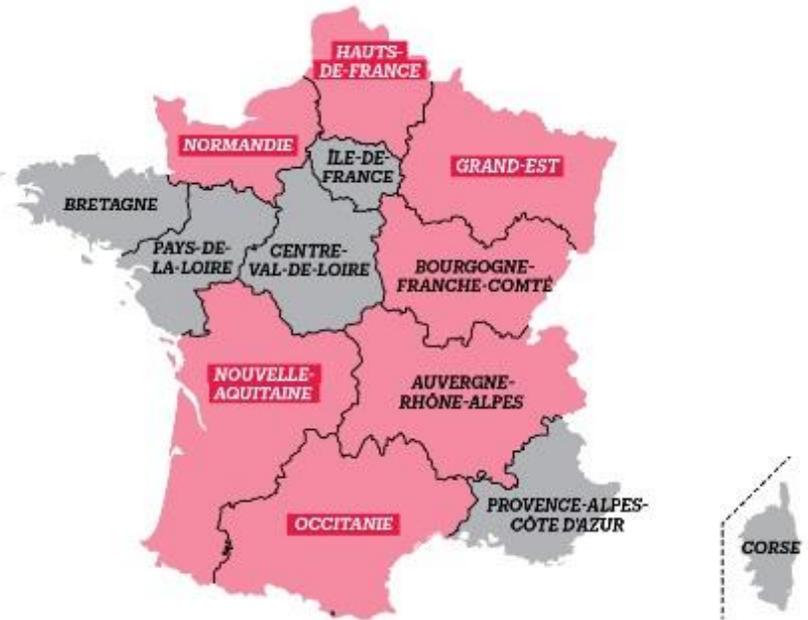
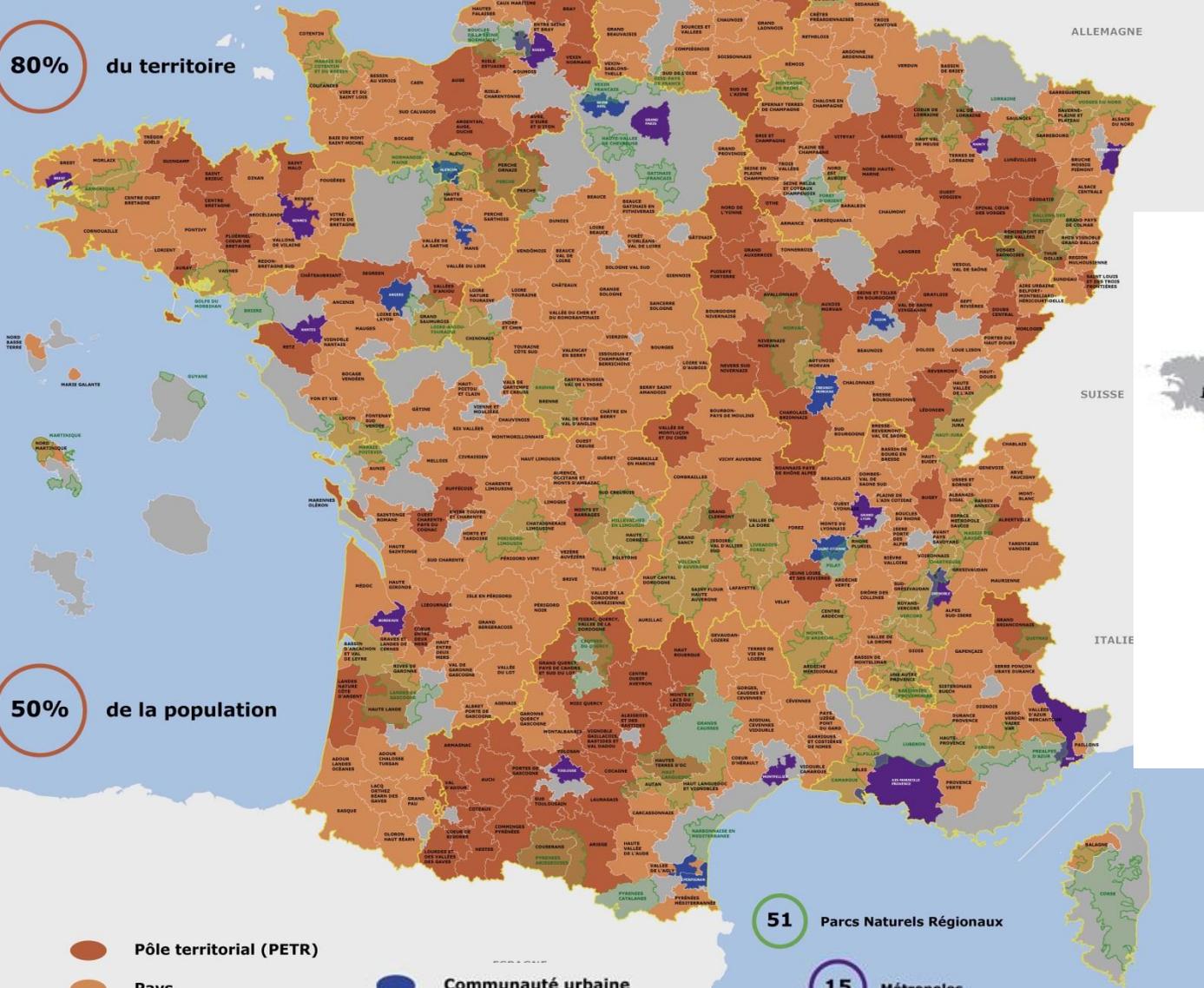


# Pays et Pôles territoriaux en 2016

**80%** du territoire

**50%** de la population

## PNR, Métropoles, communautés urbaines



- Pôle territorial (PETR)
- Pays
- Non Pays / Pôle territorial
- Métropole
- Communauté urbaine
- Parc Naturel Régional (PNR)
- Limites régionales

- 51** Parcs Naturels Régionaux
- 15** Métropoles
- 10** Communautés urbaines

## Les conséquences pour les intercommunalités :

- Augmentation de la **taille** des communautés
  - Encouragement à la **mutualisation de moyens** (schéma de mutualisation)
  - **Nouvelles compétences** à mettre en œuvre
  - Evolution de la **gouvernance** des communautés fusionnées
- 
- ➡ **Relations** communes/communautés/Pays-PETR à repenser
  - ➡ En parallèle à ce **cadre institutionnel mouvant**, l'émergence de **nouvelles formes d'ingénierie territoriale**

- **Emergence d'initiatives d'essence entrepreneuriale** (on parle d'entreprises de territoires) **portées par des collectif d'acteurs locaux**
- **Formes de gouvernance hybrides, multi-partenariales**, qui s'organise souvent en dehors de tout cadre d'action institutionnalisé
- Des acteurs qui contribuent, par la coopération, à faire émerger **dans un cadre d'action territorialisé des solutions** ayant pour finalité de contribuer à un **développement local, durable et intégré** :
  - Relocalisation des activités économiques à l'échelle locale,
  - Meilleure répartition de la plus value au sein de la chaîne de valeur,
  - Développement durable et transition énergétique et écologique,
  - Implication citoyenne et retombées locales,
  - Un développement plus inclusif,
  - Réponses à des besoins non satisfaits par le marché,...

- Des modalités d'action et des objectifs communément associées à un cadre **d'impulsion, d'incitation** relevant des structures comme les Pays
- Des formes diverses de gouvernance : de la **coopération informelle**, à des démarches plus structurées de type **SCIC**
  - Ex. **PTCE** (pôle territorial de coopération économique) reconnus par l'acteur public, mais dont beaucoup échappent au radar des collectivités.

➡ **Des initiatives/modes d'organisation qui se dotent d'une fonction d'animation et d'ingénierie territoriale pour co-construire des solutions**

## Fermes de Figeac

De la coopérative agricole à la « Fabriques de territoires » (30 ans d'existence, 160 salariés)

- **Consolidation de l'activité agricole** : circuits courts (5 magasins sur le territoire de l'EPCI, restauration interentreprises, stratégie de substitution d'appro. pour l'alimentation animale,...), création d'une foncière pour l'installation de jeunes agriculteurs
- **Diversification** des sources de revenus agricoles (éolien, photovoltaïque,...)
- **Transversalité et décloisonnement de l'action** en l'ouvrant à l'ensemble des acteurs locaux pour embrasser l'ensemble des champs du développement territorial : ré-ancrage local de la valeur, parcours d'insertion et GTEC, solutions de mobilité, crèches inter-entreprises, relocalisation d'activités...

**Le SMICVAL** : D'un syndicat intercommunal de gestion des déchets à la structuration d'un éco-système local d'accompagnement au développement d'activités autour des enjeux de l'économie circulaire.

**Ecoo-Parc** : une démarche expérimentale à l'échelle du PNR des Ballons des Vosges d'appui à l'émergence et à l'accompagnement de projets collectifs associant une SCIC, le PNR des Ballons des Vosges, des intercommunalités, et d'autres partenaires (Terres de liens,...) ; joue un rôle d'animation/d'incubation, solutions émergentes en matière d'éco-rénovation, de développement des circuits courts alimentaires, de développement des filières bois locales,...

**Cluster- Jura** : une SCIC qui associe des entreprises locales autour de l'entreprise d'insertion « Juratri », et d'autres acteurs économiques pour jouer un rôle d'incubation et d'émergence de projets collectifs : ex. Filière de réutilisation des bouteilles du Jura, création d'un Pôle d'Artisans, développement de solutions en matière d'éco-mobilité,...

➔ **Des initiatives qui visent à apporter des réponses aux enjeux de développement local**

## Pour rappel, missions « historiques » :

- **Mutualiser** les compétences et les services au profit des EPCI
- Jouer les **complémentarités** avec les EPCI, les PNR, ...
- Animer le **développement** local
- Jouer le rôle **d'aiguillon** (conseil de développement...)
- Ingénierie **financière** (Leader, contractualisation...)

⇒ Face aux bouleversements des cadres institutionnels des périmètres et des compétences, à l'émergence de nouveaux acteurs sur le champ de l'ingénierie, **quelle stratégie pour les Pays ?**

## PETR du Pays du Ruffécois

(Charente, 37 600 hab., 90 communes, 4 EPCI)

- **Mélanie MOREAU, Directrice**

**Exemple de mutualisation de la compétence  
TOURISME**

Problématique	Leviers	Plus value
Nécessité de travailler à une échelle élargie pour mener les politiques touristiques	Mise en place d'un interlocuteur unique : Le Pays (via un EPIC)	Plus de lisibilité Participation des élus Confiance dans le nouvel outil
Recherche de cohérence, de pertinence d'échelle d'intervention, d'efficience des actions engagées		Dynamiques partenariales renforcées Montée en compétence du personnel (polyvalence)
		Meilleure offre touristique

## **Pays de la Vallée de la Dore**

(Puy de Dôme, 82 000 hab., 92 communes, 11 EPCI)

- **Gilles LALUQUE, Président**
- **Emilie GRILLE, chargée de mission culture, santé, numérique**

**Exemple de mutualisation au sein d'un syndicat mixte à la carte de Parc**

Problématique	Leviers	Plus value
Superposition de périmètres	Mutualisation	Cohérence et efficacité des actions
Pays subi	Outil unique (PNR)	Adhésion des élus
	Missions à la carte	Complémentarité
	Maitrise de l'ensemble des outils de développement	

## Perspectives :

Coexistence de 3 syndicats mixtes, de 3 périmètres différents (voir plus avec Gemapi) = lourdeur administrative mais organisation et portage politique facilitateurs : possible rationalisation avec le temps (+ Scot)

## Questions :

Comment se positionner en **complémentarité**, au service des EPCI ?

Comment mutualiser des **compétences nouvelles** ?

Faut-il une stratégie de spécialisation, **d'expertise pointue** sur des champs non encore investis ?

Comment les initiatives portées par des **démarches citoyennes / ascendantes** peuvent-elles être **relayées**, appuyées par les Pays ?

Comment on organise les **coopérations / relations avec ces acteurs d'un genre nouveau** ? Quelle articulation avec l'action portée par les Pays ?

Problématique	Leviers	Plus value
<p>Contractualisation Contrat de ruralité</p> <p>Structure SMO bloquante</p>	<p>Transformation en PETR</p>	<p>Manne financière ciblée ingénierie et Rural Aide à la décision Accompagnateur Réponse à des AAP Reconnaissance par les services de l'Etat</p>
<p>EPCI XXL en 2017</p>	<p>Équipe Pays intègre future aggro Travail en mode projet Positionnement transversal</p>	<p>Quelle souplesse ? Réactivité (sur AAP...)? Compétences Animation, Gestion de projet à distiller</p>
<p>Les EPCI ne confient pas la gestion des projets au Pays</p>	<p>Des projets pour re-légitimer le rôle du Pays</p>	<p>Echelle d'intervention cohérente, animation ++, transversalité</p>

Problématique	Leviers	Plus value
Dialogue urbain rural	Construire un projet de territoire, travail sur les ressources territoriales Décloisonnement Démonstration par l'économie	Économie Repositionnement des ressources Création d'espaces solidaires
Sensibilisation élus sur rôle spécifique des Pays	Profils animateurs Pays PETR = aiguillon, animateurs, mode projet et développement local	Complémentarité avec équipes EPCI
Stabilité des statuts	Pérenniser les chargés de mission des Pays	Continuité, développement
Ingénierie Région, ATD Concurrence sur les AAP	Coopérations, articulations	Complémentarités au service du dvt local
Gouvernance horizontale	EPCI peuvent reprendre la méthodologie Pays	Insuffler une logique projet et dvt dans les EPCI

Problématique	Leviers	Plus value
Perte de « culture Pays », de l'innovation	Transmission, capitalisation Trouver des niches en complémentarité des compétences des EPCI	Se saisir de problématiques sensibles Lancer des dynamiques et les alimenter (têtes chercheuses)
Coopérations Urbain rural	Contrats de réciprocité ?  Scot Mutualisation instruction ADS	Donnant/donnant, progression sur les entrées thématiques (culture, santé, tourisme, mobilité...) Pas de hiérarchisation = dialogue d'égal à égal
Inquiétude sur l'avenir des structures Pays PETR Taille critique	Justification par des projets et des fonctions transverses	Prospective Mutualisation Ne pas se limiter à la gestion => animation des réseaux et pratiques collaboratives

## Des missions à consolider en matière :

- De **dialogue territorial, d'intermédiation** : ex Pays de la Baie du Mont Saint Michel sur les fusions de ses EPCI membres
- De **coopérations ville/campagne** dans les nouveaux grands territoires (sur tourisme, culture, mobilités...) : POM du Pays de Brest
- De **gestion prospective** des emplois et des compétences : avoir toujours un coup d'avance, montrer la plus value du Pays en faisant évoluer les postes en fonction des opportunités : Pays du Mans

➡ **Montrer la plus value des Pays/PETR** dans le réseau d'acteurs locaux (EPCI, PNR, CAUE, ATD...)

## Des missions émergentes à investir ou renforcer :

- **Expertise, d'AMO, d'appui technique sur des compétences pointues :**
  - Pays du Mans sur le PCAET (ingénieur génie civil)
  - Pays de la Vallée de la Dordogne sur l'urbanisme opérationnel
- **Transition énergétique** : après les TEPCV, les PCAET, la valorisation des déchets...
- **L'agriculture périurbaine**, les circuits courts
- La **santé**, télémédecine... : ex Pays du Ruffécois
- La **GEMAPI** : Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves
- Les **MSAP** : seuls 23 Pays/PETR pilotes sur les 660 projets
- ...

➡ s'investir dans **les nouvelles compétences** que les EPCI ne peuvent porter seuls